

Compte-rendu du Bureau - lundi 14 octobre 2019
Maison Des Sports - Nantes
19h00

Présents : Françoise de BERNON, Philippe COMBE (visio), Jean-Michel QUENTIN.

Invités : François COURTOIS, Michel LEVI DI LEON, Guillaume PAPIN (visio), Yves PENNANEAC'H, Pascale ROBINEAU et Laura THÉRET.

Excusés : Vincent DUCASSE, Christophe LUYS, Ludivine TANGUY.

1. Arbitrage

Réunion CRA du 27 septembre : Le compte rendu de la réunion CRA du 27 septembre est en cours de validation. Philippe COMBE a fait valider la date de réunion de la CRA du 27 septembre mais des élus ne sont finalement pas venus dont la CDA44. La réunion s'est bien passée, mais il n'y avait que deux CDA présentent.

Réunion CDA-CRA-Ligue : La CDA 44 souhaite une réunion avec le Président de la CRA, Philippe COMBE et la Présidente de la Ligue, Françoise DE BERNON. Proposition également d'organiser une réunion avec les présidents des CDA, le président de la CRA et la Présidente de Ligue.

Nécessité des CDA et de la CRA de se réunir afin de discuter de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas dans l'arbitrage. Besoin de mettre en place un document de partage unique qui fonctionne pour toutes les CDA et la CRA. Le système de recensement et de répartition des arbitres aujourd'hui n'est pas adapté.

Dans un premier temps, proposition du Bureau d'organiser une réunion avec Françoise DE BERNON, Philippe COMBE et la CDA44 le mardi 5 novembre à 19h à Angers. Laura THERET s'occupe de réserver la salle, et Philippe COMBE a la charge de convoquer la CDA44. A la suite de cette réunion, sera proposée une réunion avec tous les représentants des CDA, le Président de la CRA et de la Ligue.

Réunion avec la Fédération Française du Sport Universitaire : problématique pour la FFSU de trouver des arbitres parmi les étudiants.

La convention entre la FFSU et la Ligue dit que l'on peut associer les talents. Il est indiqué dans la convention que la CDA44 a la charge de cette association. Mais il est compliqué de trouver des personnes du 44 pour encadrer les arbitres étudiants.

Formations + désignations des arbitres étudiants : La FFSU veut que ses jeunes arbitres puissent évoluer dans le volley, comme par exemple, au niveau fédéral. Un étudiant avec Licence FFSU ne peut pas arbitrer au niveau fédéral, il lui faut une licence fédérale (ou encadrement si pas national). Le Bureau valide le fait de s'investir, afin de former les étudiants FFSU pour en faire

des arbitres chez nous par la suite. Yves PENNANEAC'H s'occupe de contacter la CDA44 pour leur demander de se rapprocher de la FFSU.

A savoir que les étudiants qui ont validé leur formation CUA2 et/ou CUA3 ont accès au grade d'arbitre.

Il faut bien penser à intégrer la CRA car c'est elle qui valide les arbitres.

Feuilles de match électronique : La feuille de match électronique fonctionne plutôt bien au niveau national. Mise en place au niveau régional en septembre prochain (saison 2020-2021). Possibilité de faire de tests au niveau des clubs cette année et au niveau des départements.

On vient d'apprendre qu'il va falloir une tablette pour les clubs en national. Cela devait être fait à partir du 31 décembre, et finalement il va falloir le faire au 1^{er} novembre, et également pour les championnats et pour la coupe de France jeunes (sauf M13). Tous les clubs ne pourront pas forcément se munir d'une tablette d'ici là. Il est convenu que les représentants de la Ligue évoque ce sujet au Conseil d'Administration de la FFVB samedi 19 octobre.

20h : Départ de Philippe COMBE (visio) et arrivée de Guillaume PAPIN (visio)

2. Informations fédérales

Commission sportive :

CCS à Paris le week-end du 28 septembre : Jean-Michel QUENTIN et Didier MARION n'ont pas pu s'y rendre, car ils ont été prévenus seulement à peine une semaine avant. Claude GANGLOFF y est allé pour représenter la Ligue. Il s'agissait finalement d'avant tout, d'une réunion de réflexion.

Exemples de réflexions : Coupe de France fille M15, passage du filet à hauteur de 2m15 (avant 2m10), en M11 le filet est à 2 mètres, proposition de le mettre à 1m95. Pour les Pays de la Loire, Claude GANGLOFF a remonté l'information de l'arrêt de 3 équipes de N3 maintenues sportivement, et de la baisse du nombre d'équipes en départementale.

Commission fédérale Beach Volley : réunion 19 octobre 2019 à Paris :

La Commission Beach organise une réunion afin de faire un bilan de la saison 2018-2019 et d'évoquer les prochaines étapes de l'Open Beach, dont l'Open Beach de Nantes. Claude GANGLOFF et Françoise DE BERNON seront au CA de la FFVB, Emilie Sery s'est proposée pour y aller. Thomas de Saint-Herblain souhaite participer pleinement à l'Open Beach. L'organisation sera différente cette année. Un comité d'organisation sera mis en place. La ligue prendra en charge l'ensemble de l'organisation avec les clubs, les étudiants d'Amos, les collectivités territoriales, comme pour l'Eurovolley. A voir si la Ligue participera ou non financièrement.

3. Eurovolley 2019

Point Budget Eurovolley : Il manque encore certaines notes de frais de la Ligue.

Au 14/10/19 :

- Recette Bars : 41 587,49 euros

- Dépenses : 37 303,81 euros
- R-D= 4 283,68

Bilan : Le résultat financier est plutôt positif, car il y a eu des bénéfices. On regrette un manque d'investissement des élus.

4. Développement : Héritage de l'Eurovolley

« Surfons sur la vague de l'Euro ». Il faut profiter de cet événement majeur pour développer la pratique du volley.

Proposition d'aller à la contre des structures affiliées ou non et de travailler avec elles pour les aider à s'affilier ou les aider à créer des clubs jeunes dans le 44.

Problème : les anciens clubs fédéraux ont peut-être fait l'impasse sur les jeunes.

Au niveau du 85, il ne s'agit pas d'un manque d'envie de s'affilier mais de connaissances. Les dirigeants ne sont pas au courant de l'affiliation. Il faut aller vers les clubs pour leur parler de l'affiliation, de leur expliquer comment ça fonctionne et ce que ça apporte.

Demande faite au comité 44 de se charger de contacter les clubs. Point à revoir avec la commission développement et le comité 44.

Proposition également de mettre en place des plans d'opération smashy.

Yves PENNANEAC'H a rendez-vous avec le Président de l'USEP prochainement, et fera un retour de cette réunion.

Point tarifaire Eurovolley : les clubs n'ont pas compris que ce n'était pas la Ligue qui fixait les prix, mais la société de billetterie. La Ligue, bien qu'elle ait demandé des réductions pour les clubs, des tarifs enfants, n'avait aucun moyen d'intervenir sur les tarifs.

5. Fonctionnement Ligue

Point suivi personnel :

- Licences : Yves PENNANEAC'H a pris en charge le renouvellement des licences du 72, du 53 et competLib 49. Claude GANGLOFF est venu à la Ligue mardi 08 et lundi 14 octobre et Jean-Michel QUENTIN le jeudi 10 pour aider Serge BIRON à la validation des licences. Serge BIRON ne prend plus les appels matin.

Retour de Yves PENNANEAC'H et de Jean-Michel QUENTIN : des clubs saisissent des licences alors qu'il n'y a pas de formulaire, les certificats médicaux ont expiré. De plus il y a beaucoup d'erreurs sur les dates de naissances. Également, des clubs mettent des formulaires des saisons 2017-2018 et 2018-2019. Parfois il n'y a également que la photo d'identité et rien d'autre. Les clubs ne se rendent pas compte du travail qu'il y a dans la validation des licences.

Ludivine TANGUY va aider Serge BIRON dans la saisie comptable car il a pris beaucoup de retard avec la validation des licences.

Au total 4 élus aident Serge BIRON dans son travail.

Il va falloir organiser avant la fin de la saison une réunion de réflexion sur la validation des licences afin de faciliter le contrôle et la validation des licences pour Serge BIRON.

Proposition de réflexion : Ne peut-on pas imposer aux clubs une date limite / mise en place d'un calendrier d'échéance / possibilité que les licenciés saisissent eux-mêmes leurs licences / réfléchir sur une manière d'étaler la saisie des licences.

- Congés vacances de la Toussaint :

Serge BIRON : sera en congés le jeudi 31 octobre.

Maud CHENARD : le lundi 28 et jeudi 31 octobre.

Emilie POTIRON : du lundi 21 au mercredi 23 octobre et lundi 28 octobre.

Anaïs CHENE : lundi 28 octobre.

- Chèques cadeaux salariés Ligue pour Noël : Sera plutôt mis en place une prime exceptionnelle pour l'Eurovolley, afin de souligner l'investissement des salariés dans leur travail.

- Service civique : Arrivée d'Anaïs CHENE le lundi 7 octobre en charge de la communication. Maud CHENARD, sa tutrice, est satisfaite du travail apporté par Anaïs.

- Question de l'augmentation de groupe de Philippe DELAUNE : Philippe DELAUNE a transmis à la Ligue la grille salariale des assistants techniques régionaux de la FFVB mise à jour au 1er juillet 2004. Depuis son avenant de 2008 il augmente d'indice tous les deux ans au mois de septembre en suivant cette grille. Au regard de cette grille, il doit augmenter son indice et donc de salaire en septembre 2019. Il est indiqué dans son avenant de 2008, qu'il est sous le régime de la CCNS mais qu'il bénéficie de la grille salariale de la FFVB. Il s'agit d'un accord interne, où au moment où la CCNS est entrée en vigueur, il lui a été proposé de bénéficier de la grille salariale de la CCNS ou de la grille de la FFVB. Philippe DELAUNE a choisi la grille FFVB.

La Ligue est en attente d'une réponse de Soregor, car selon Soregor cette grille n'est pas adaptée à son contrat. Laura THERET s'occupe de contacter Christian ALBE, trésorier de la FFVB, afin de voir si cette grille est toujours valable, si elle a été actualisée depuis 2004.

Le Bureau décide dans un premier temps de suivre la grille salariale et donc d'augmenter Philippe DELAUNE, mais qu'il faut se renseigner auprès de la FFVB afin de recadrer le statut réglementaire du contrat de Philippe DELAUNE.

Françoise DE BERNON se charge de prévenir Philippe DELAUNE de cette augmentation.

- Les heures supplémentaires d'Alexis MUSTIERE : Il y a eu une erreur dans la comptabilisation des heures d'Alexis MUSTIERE sur la saison 2018-2019. Finalement celui-ci a fait bien trop d'heures supplémentaires (63 heures). Ses heures supplémentaires vont lui être rémunérées car

depuis le début de la saison 2019-2020, Alexis MUSTIERE a déjà fait d'autres heures supplémentaires. Il ne pourra donc pas tout récupérer.

- Les cours d'Emilie SERY à WinSport : A son retour le 4 novembre, Emilie SERY travaillera 28 heures par semaine à la Ligue et 7 heures à WinSport. Emilie SERY donnera des cours à WinSport. La Ligue facturera son temps d'enseignement, qui représentera les fonds de partenariats privé que la Ligue n'arrive pas à trouver. Emilie SERY fera moins d'heures à la Ligue. Gain de 1700 euros pour la Ligue en 2019 et de plus de 2000 euros sur 2020. A partir du moment où Emilie SERY estime qu'elle pourra continuer d'accomplir son travail à la Ligue, le Bureau approuve.

Point réunion de rentrée CD : Les réunions se sont bien passées. Il faudra alléger le diapo pour l'année prochaine.

6. Sportive et technique

Sportive : la FFVB a envoyé le contenu de la compet lib au niveau de la coupe de France. Il y a un planning à respecter, en décembre les comités doivent envoyer les informations à la FFVB. Le 15 mars, il faudra un retour des comités départementaux sur leur équipe qualifiée à la sportive.

La coupe de France Master a été introduite avec un planning qui concerne les départements. C'est une compétition où la finale se déroulera avec 36 équipes. Catégories : plus de 40 ans, plus de 50 ans avec possibilité de mixité. Cette coupe ne concerne que les comités et non la Ligue. Date limite d'inscription le 4 novembre. Toutes ces informations ont été adressées aux CD par la FFV, la ligue relancera début de cette semaine

Coupe PDL Sénior : cette année, ouverture de la coupe à tous les clubs de la Région et élargie aux clubs départementaux ce qui nous a permis l'inscription libre des clubs (3 : ENOA, LAC DU MAINE et CHATEAU GONTIER). 5 tours sont prévus, le 1^{er} tour aura lieu au mois de novembre.

Championnats : un club n'a pas enregistré ses résultats : GUEMENE. On ne sait pas encore si ce club souhaitait l'annulation du match.

Bassins de pratique : Le bassin de pratique avec ENTRAMMES a été compliqué. Il y a 4 joueurs de L'HUISSERIE qui sont en licence open pour évoluer dans l'équipe M17 M élite, plus coupe de France M17 M.

LEO LAGRANGE : Lettre de Léo Lagrange informant qu'ils se désaffilient, alors qu'ils ont des dettes envers la FFVB, la Ligue et le comité 44. Ils ont quitté l'omnisport. Ils vont s'engager en volley détente. Que fait-on de leurs dettes ? Françoise DE BERNON contacte la FFVB.

SAINT COLOMBAN : Annulation de la Présidente de l'amande de l'absence à l'AG du 22 juin (le club a connu beaucoup de difficultés la saison dernière et à la rentrée de cette nouvelle saison).

Points affiliations clubs : Au 14 octobre, 98 clubs se sont réaffiliés informatiquement (sur 99 la saison dernière).

Clubs non réaffiliés : NANTES REZE BEACH VOLLEY.
Clubs qui ne se réaffilieront pas : DYS, VB SIREMONTAIN et LA BOISSIERE DE MONTAIGU.
Nouveaux clubs affiliés 19/20 : LA MONTAGNE, TREILLIERES, CHALLANS et CHANTONNAY (en

cours).

Points sur les Licences à date égale de l'année dernière au 11 octobre

| Départements | 2018/2019 | 2019/2020 |
|--------------|-----------|-----------|
| 44 | 2553 | 2547 |
| 49 | 1022 | 1115 |
| 53 | 638 | 586 |
| 72 | 476 | 438 |
| 85 | 1257 | 1393 |
| TOTAL | 5946 | 6079 |

Projet Beach : Tant qu'il n'y aura pas de commission Beach cela restera compliqué de mener un projet Beach. Pour le moment on ne peut faire que de l'évènementiel car on ne trouve malheureusement personne qui souhaite développer pleinement le Beach volley.

7. Finances

Bilans des demandes de subventions :

- AAL 1^{er} versement de 11 572,5 euros
- Subventions ANS Ligue : 16 800 euros
- ANS comité : La répartition de l'ANS s'est faite par comité où chacun a reçu plus ou moins la même somme que la saison dernière (selon les actions de développement de la saison 2018-2019).

ANS comité CD72 : Il a été versé 3 000 euros d'aide au comité 72 l'année dernière. Or sur la tableau de la FFVB, il était indiqué que le comité avait reçu une aide 1500 euros. Si bien que lors de la répartition de l'aide cette année, le comité a reçu la même que celle de l'année dernière qui apparaissait dans le tableau de la FFVB, soit 1500 euros. La comité 72 a donc reçu la moitié de ce qu'il avait reçu l'année dernière. Le Bureau s'interroge sur la manière de rattraper cette erreur de versement (est-ce que chaque comité peut reverser un peu de ce qu'il a touché par exemple). Pas de décision pour ce soir. On en reparlera au prochain bureau.

- Parts Licences FFVB : au 31/09, 65 585,09 euros de reversement
- Acompte subvention régionale : 6 500 euros de versés sur 13 000 euros pour la convention SPORT POUR TOUS et 9 500 euros de versés sur 19 950 euros pour la convention HAUT NIVEAU.

Passage de Soregor à Arceis :

En Attente du retour de Ludivine TANGUY sur Arceis et Soregor avant de prendre un décision (à voir au prochain Bureau).

Budget pôle :

Laura THERET se charge de transmettre à Vincent DUCASSE la Convention CHU Angers 2019, le budget prévisionnel de Sandrine BICKERT, et le budget Charges/Produits du Pole.

Aide section sportive VBNA : La section sportive VBNA a demandé une augmentation de l'aide de la Ligue et du comité 44. Vincent DUCASSE a rédigé un mail adressé au VBNA, où il indique que le VBNA doit fournir les éléments nécessaires appuyant leur demande afin que le Bureau se positionne.

8. Communication

Reconduction du contrat du graphiste Brice BOURGEOIS (identique que celui de l'année dernière) pour la saison 2019-2020.

9. Questions diverses

Livret d'accueil : Anaïs CHENE s'occupera du Livret d'accueil qui sera Multiplié Apres enquête et distribué a l'AG de la Ligue en juin

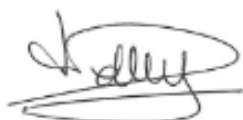
Conflit entre le comité 53 et une famille du 53 : Lors des mini volleyades de l'année dernière, le comité 53 a demandé une participation financière aux parents de 50 euros pour les frais de repas. Les parents ont refusé de payer car ils trouvaient cette somme bien trop importante. Ce conflit financier entre le comité 53 et la famille a une incidence sur les enfants car ils ne peuvent plus participer au stage CRE. François COURTOIS a demandé à la FFVB de lui rédiger un mail leur expliquant le cheminement de l'aide. Pour l'organisation des minis volleyades, 880 euros sont versé par la FFVB au comité, et l'organisation a un coût de 1200 euros au comité 53.

Le comité 53 a convoqué la famille afin d'échanger sur cette situation mais n'a eu aucune nouvelle.

Le Bureau demande au comité 53 de transmettre à la Ligue un mail explicatif de la situation et d'indiquer si la Ligue convoque ou non les enfants de cette famille au stage CRE.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 23h50.

La Présidente



Françoise DE BERNON

Le Secrétaire de séance

Laura THERET